Hydro Québec

Rapport trimestriel

Premier trimestre 2010

Message du président du Conseil d'administration et du président-directeur général

Sommaire des résultats

Le bénéfice net a atteint 1 442 M$ au premier trimestre 2010, en hausse de 65 M$ par rapport à la même période l'an dernier. Cet écart s'explique principalement par une progression de 125 M$ des exportations nettes d'électricité d'Hydro-Québec Production.

Résultats consolidés

Les **produits** ont totalisé 3 821 M$, comparativement à 3 872 M$ en 2009. Au Québec, les produits des ventes d'électricité se sont chiffrés à 3 165 M$, en baisse de 183 M$ par rapport à 2009. Sur les marchés hors Québec, ils se sont établis à 565 M$, en hausse de 111 M$. Quant aux autres produits, ils ont atteint 91 M$, contre 70 M$ en 2009.

Au Québec, la diminution de 183 M$ des produits des ventes d'électricité résulte essentiellement d'une baisse de volume de 3,3 TWh, attribuable aux températures exceptionnellement douces de l'hiver 2010. Cette baisse a été atténuée par l'ajustement tarifaire du 1er avril 2009.

Sur les marchés hors Québec, la hausse de 111 M$ découle principalement d'une augmentation de 3,7 TWh du volume des exportations d'Hydro-Québec Production. La baisse des prix de l'énergie sur les marchés a été atténuée par l'effet favorable des opérations de couverture réalisées par l'entreprise relativement aux activités de commercialisation.

Les **charges totales** ont atteint 1 740 M$, soit 204 M$ de moins qu'en 2009. Les températures exceptionnellement douces enregistrées au premier trimestre 2010 ont entraîné une diminution de 86 M$ des achats d'électricité et de combustible. Elles ont également conduit à la comptabilisation d'un actif réglementaire de 105 M$ relatif aux écarts des revenus liés aux aléas climatiques, soit les écarts entre les revenus de transport et de distribution réels d'Hydro-Québec Distribution et les revenus prévus dans les dossiers tarifaires selon la normale climatique.

Résultats sectoriels

Production

Le bénéfice net d'Hydro-Québec Production a atteint 827 M$ au premier trimestre, par rapport à 839 M$ à la même période en 2009. Les exportations nettes d'électricité, y compris l'effet favorable des opérations de couverture réalisées par l'entreprise relativement aux activités de commercialisation, ont augmenté de 125 M$, en raison

d'une hausse de volume surtout attribuable aux températures exceptionnellement douces enregistrées au Québec à l'hiver 2010. Cette hausse a été contrebalancée par une diminution de 80 M$ des revenus des ventes d'électricité à Hydro-Québec Distribution résultant de l'effet des températures, ainsi que par une augmentation de 47 M$ des frais de réservation du réseau de transport d'Hydro-Québec TransÉnergie.

Transport

Le bénéfice net d'Hydro-Québec TransÉnergie s'est élevé à 138 M$, en hausse de 10 M$ par rapport à 2009. Par suite d'une décision de la Régie de l'énergie, les produits des services de transport pour l'alimentation de la charge locale ont augmenté de 19 M$. Les produits des services de transport de point à point fournis à Hydro-Québec Production ont quant à eux progressé de 47 M$ en raison de l'augmentation du volume des exportations. Ces éléments ont été atténués par une augmentation de 48 M$ de la charge d'amortissement, qui résulte d'un changement de méthode d'amortissement appliqué prospectivement aux actifs liés aux activités réglementées, conformément à une décision de la Régie de l'énergie.

Distribution

Hydro-Québec Distribution a enregistré un bénéfice net de 477 M$, comparativement à 417 M$ en 2009, soit une augmentation de 60 M$. Les produits des ventes d'électricité ont diminué de 194 M$ en raison des températures exceptionnellement douces enregistrées au Québec à l'hiver 2010, dont l'effet a toutefois été atténué par l'ajustement tarifaire du 1er avril 2009. Cette diminution a été plus que compensée par une réduction de 142 M$ des achats d'électricité ainsi que par la comptabilisation d'un actif réglementaire de 105 M$ relatif aux écarts des revenus liés aux aléas climatiques. Les coûts du service de transport pour l'alimentation de la charge locale ont augmenté de 19 M$.

Construction

Le secteur Construction réunit les activités d'Hydro-Québec Équipement et de la Société d'énergie de la Baie James.

Le volume d'activité du secteur a totalisé 514 M$ au premier trimestre 2010, comparativement à 395 M$ en 2009. Parmi les travaux d'envergure en cours, soulignons le projet de l'Eastmain-1-A–Sarcelle–Rupert, le chantier de la Romaine-2, de même que la poursuite des travaux d'ingénierie ainsi que des activités d'approvisionnement et de planification en vue de la réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2.

Investissement

Au 31 mars 2010, les investissements en immobilisations corporelles, en actifs incorporels et au titre du Plan global en efficacité énergétique s'établissaient à 827 M$, comparativement à 685 M$ en 2009. Comme prévu, une part importante de cette somme a été consacrée aux grands projets de développement hydroélectrique d'Hydro-Québec Production, notamment les chantiers de l'Eastmain-1-A–Sarcelle–Rupert et de la Romaine-2.

Hydro-Québec TransÉnergie a continué d'investir dans son réseau de transport pour y intégrer les nouvelles capacités hydrauliques et éoliennes au Québec. Elle a également poursuivi ses investissements dans des activités de maintien et d'amélioration afin d'assurer la pérennité et la fiabilité de ses actifs de transport et d'améliorer la qualité du service.

Hydro-Québec Distribution a poursuivi ses investissements visant à répondre à la croissance du nombre d'abonnements au Québec ainsi qu'à maintenir et à améliorer la qualité de ses installations, notamment celles qui servent à l'automatisation du réseau de distribution. Elle a également continué de mettre en œuvre le Plan global en efficacité énergétique.

Financement

En mars 2010, la réouverture de l'émission d'obligations venant à échéance en février 2050 a permis de réunir 0,5 G$ sur le marché canadien, à un taux de 4,75 %.

Le produit de cet emprunt servira notamment à soutenir la croissance du programme d'investissement et à refinancer des dettes venant à échéance en 2010.

Le président du Conseil d'administration,

Michael L. Turcotte

Le président-directeur général,

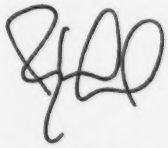

Thierry Vandal

Le 14 mai 2010

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

En millions de dollars canadiens
(non vérifiés)

	Notes	Trois mois terminés les 31 mars 2010	2009 (retraités, note 2)
Produits		**3 821**	3 872
Charges			
Exploitation		**628**	613
Achats d'électricité et de combustible		**333**	419
Amortissement	4	**616**	620
Taxes		**272**	292
Reports réglementaires		**(109)**	-
		1 740	1 944
Bénéfice d'exploitation		**2 081**	1 928
Frais financiers	5	**639**	551
Bénéfice net		**1 442**	1 377

ÉTATS CONSOLIDÉS DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

En millions de dollars canadiens
(non vérifiés)

	Note	Trois mois terminés les 31 mars 2010	2009 (retraités, note 2)
Solde au début de la période, publié		**17 312**	16 445
Ajustement lié à l'application rétrospective d'une modification de convention comptable	2	**(3 885)**	(3 728)
Solde au début de la période, retraité		**13 427**	12 717
Bénéfice net		**1 442**	1 377
Solde à la fin de la période		**14 869**	14 094

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

BILANS CONSOLIDÉS

En millions de dollars canadiens
(non vérifiés)

	Notes	Au 31 mars 2010	Au 31 décembre 2009 (retraité, note 2)
ACTIF			
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		675	472
Placements temporaires		538	2 117
Clients et autres débiteurs		2 487	1 956
Instruments dérivés		1 514	1 324
Actifs réglementaires		51	71
Matériaux, combustible et fournitures		328	339
		5 593	6 279
Immobilisations corporelles		54 170	53 875
Placements		118	109
Instruments dérivés		738	753
Écart d'acquisition et actifs incorporels		1 209	1 212
Actifs réglementaires		990	883
Autres actifs		2 066	1 921
		64 884	65 032
PASSIF			
Passif à court terme			
Emprunts		662	29
Créditeurs et charges à payer		1 814	2 009
Dividendes à payer		-	2 168
Intérêts courus		496	899
Passifs réglementaires		25	3
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an		1 573	586
Instruments dérivés		194	246
		4 764	5 940
Dette à long terme		36 460	37 113
Instruments dérivés		2 347	1 960
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations		379	371
Passifs réglementaires		-	23
Autres passifs à long terme		826	812
Dette à perpétuité		294	303
		45 070	46 522
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions		4 374	4 374
Bénéfices non répartis		14 869	13 427
Cumul des autres éléments du résultat étendu	6	571	709
		15 440	14 136
		19 814	18 510
		64 884	65 032
Engagements et éventualités	9		

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du Conseil d'administration,
le président du Comité de vérification,

Jacques Leblanc

Jacques Leblanc

le président du Conseil d'administration,

Michael L. Turcotte

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

En millions de dollars canadiens
(non vérifiés)

	Notes	Trois mois terminés les 31 mars 2010	2009 (retraités, (note 2)
Activités d'exploitation			
Bénéfice net		**1 442**	1 377
Ajustements			
Amortissement	4	**616**	620
Amortissement des primes, escomptes et frais d'émission relatifs aux emprunts	5	**33**	32
Reports réglementaires		**(109)**	-
Autres		**(92)**	(67)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	7	**(1 131)**	(1 260)
Variation nette de l'actif et du passif au titre des prestations constituées		**(140)**	(41)
		619	661
Activités d'investissement			
Ajouts aux immobilisations corporelles		**(777)**	(639)
Ajouts aux actifs incorporels		**(17)**	(15)
Encaissements du remboursement gouvernemental relatif à la tempête de verglas de 1998		**5**	5
Acquisition de placement		**-**	(17)
Coûts liés au Plan global en efficacité énergétique		**(33)**	(31)
Cession nette de placements temporaires		**1 580**	1 779
Autres		**3**	(1)
		761	1 081
Activités de financement			
Émission de dette à long terme		**534**	1 032
Remboursement de dette à long terme		**(12)**	(6)
Encaissements découlant de la gestion du risque de crédit		**90**	345
Décaissements découlant de la gestion du risque de crédit		**(259)**	(300)
Variation nette des emprunts à court terme		**643**	81
Dividendes versés		**(2 168)**	(2 252)
Autres		**-**	(1)
		(1 172)	(1 101)
Variation des cours du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		**(5)**	3
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		**203**	644
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période		**472**	385
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période		**675**	1 029
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie	7		

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU

En millions de dollars canadiens
(non vérifiés)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2010	2009 (retraités, note 2)
Bénéfice net	**1 442**	1 377
Autres éléments du résultat étendu		
Variation des gains reportés sur les éléments désignés comme couvertures de flux de trésorerie	**26**	64
Reclassement aux résultats des gains reportés sur les éléments désignés comme couvertures de flux de trésorerie	**(164)**	(116)
	(138)	(52)
Résultat étendu	**1 304**	1 325

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non vérifiés)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2010 et 2009

Les montants indiqués dans les tableaux sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.

Note 1 – Mode de présentation

Les états financiers consolidés sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des décisions de la Régie de l'énergie (la Régie). La prise en compte de ces décisions a pour effet de modifier le moment où certaines opérations sont comptabilisées dans les résultats consolidés et donne lieu à la comptabilisation d'actifs et de passifs réglementaires, qu'Hydro-Québec juge probable de pouvoir recouvrer ou régler ultérieurement au moyen du processus d'établissement des tarifs. Les états financiers consolidés trimestriels, y compris les présentes notes, ne contiennent pas toute l'information requise à l'égard des états financiers consolidés annuels vérifiés et doivent, par conséquent, être lus conjointement avec les états financiers consolidés et les notes afférentes publiés dans le *Rapport annuel 2009* d'Hydro-Québec.

Les conventions comptables utilisées dans la préparation des états financiers consolidés trimestriels sont conformes à celles qui sont présentées dans le *Rapport annuel 2009* d'Hydro-Québec, sauf en ce qui concerne la modification de convention comptable décrite aux notes 2 et 3.

Les résultats trimestriels d'Hydro-Québec ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats de l'exercice en raison des variations saisonnières de la température. Compte tenu de la demande d'électricité accrue durant les mois d'hiver, les produits des ventes d'électricité au Québec sont plus élevés au premier et au quatrième trimestres.

Note 2 – Modification de convention comptable

Méthode d'amortissement des immobilisations corporelles

Le 1er janvier 2010, Hydro-Québec a modifié la convention comptable relative à l'amortissement des immobilisations corporelles pour adopter la méthode de l'amortissement linéaire. Ces actifs étaient auparavant amortis selon la méthode de l'amortissement à intérêts composés, au taux de 3 %. La Direction estime que la méthode de l'amortissement linéaire est celle qui reflète le mieux le rythme auquel Hydro-Québec s'attend à consommer les avantages économiques futurs de ces actifs. Hydro-Québec a appliqué cette modification de convention comptable rétrospectivement avec retraitement des exercices antérieurs pour les actifs liés aux activités non réglementées. Pour les actifs liés aux activités réglementées, elle l'a appliquée prospectivement en conformité avec la norme *Accounting Standards Codification 980* du Financial Accounting Standards Board des États-Unis, « Regulated Operations », qui constitue la norme comptable de référence pour évaluer et mesurer les effets de la réglementation des tarifs.

L'application rétrospective de cette modification de convention comptable s'est traduite par une diminution de 3 885 M$ des immobilisations corporelles et des bénéfices non répartis au 1er janvier 2010 (3 728 M$ au 1er janvier 2009). Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2010, la modification de convention comptable a entraîné une augmentation de la charge d'amortissement et une diminution des immobilisations corporelles de 113 M$ (30 M$ au 31 mars 2009).

Note 3 – Effets de la réglementation des tarifs sur les états financiers consolidés

Méthode d'amortissement des immobilisations corporelles

Dans sa décision D-2010-020 du 26 février 2010, la Régie a approuvé la modification de la méthode d'amortissement des immobilisations corporelles appliquée par le Transporteur et par le Distributeur. Cette décision permet l'utilisation de la méthode de l'amortissement linéaire à compter du 1er janvier 2010. Des informations sur cette modification de convention comptable sont fournies à la note 2, Modification de convention comptable.

Transport

Dans sa décision D-2010-041 du 13 avril 2010, la Régie a fixé les tarifs de transport d'électricité d'Hydro-Québec, avec effet le 1er janvier 2010. Les nouveaux tarifs tiennent compte d'un taux de rendement sur la base de tarification de 7,44 %, fondé sur une structure du capital présumée comportant 30 % de capitaux propres. Par ailleurs, la Régie a accepté que le Transporteur comptabilise, dans les résultats de l'exercice 2010, des coûts de 51 M$ au titre des sorties d'actifs liés au poste des Cantons. Une charge d'amortissement de 13 M$ a donc été inscrite à ce titre pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2010.

Note 3 – Effets de la réglementation des tarifs sur les états financiers consolidés (suite)

Distribution

Dans sa décision D-2010-035 du 30 mars 2010, la Régie a accordé une hausse uniforme de 0,35 % des tarifs d'électricité d'Hydro-Québec, avec effet le 1er avril 2010. Cette hausse tient compte d'un taux de rendement sur la base de tarification de 7,54 % en 2010, fondé sur une structure du capital présumée comportant 35 % de capitaux propres.

Au 31 mars 2010, un écart de 105 M$ entre les revenus de transport et de distribution réels et les revenus prévus dans les dossiers tarifaires selon la normale climatique a été comptabilisé à titre d'actif réglementaire. Si ces activités n'étaient pas réglementées, les revenus réels auraient été comptabilisés de sorte que les reports réglementaires et le bénéfice net pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2010 auraient respectivement été augmentés et réduits de 105 M$.

Note 4 – Amortissement

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2010	2009
		(retraités, note 2)
Immobilisations corporelles	**537**	483
Actifs incorporels	**24**	32
Actifs et passifs réglementaires	**55**	102
Radiations	**-**	3
	616	620

Note 5 – Frais financiers

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2010	2009
Intérêts		
Intérêts sur titres d'emprunt	**615**	576
Amortissement des primes, escomptes et frais d'émission relatifs aux emprunts	**33**	32
	648	608
Perte nette (gain net) de change	**10**	(7)
Frais de garantie relatifs aux emprunts	**46**	44
	56	37
Moins		
Frais financiers capitalisés	**63**	76
Revenu net de placements	**2**	18
	65	94
	639	551

Note 6 – Cumul des autres éléments du résultat étendu

En couverture de flux de trésorerie

	Aux 31 mars	
	2010	2009
Solde au début de la période	**709**	1 243
Variation de la période	**(138)**	(52)
Solde à la fin de la période	**571**	1 191

Note 7 – Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2010	2009
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Clients et autres débiteurs	**(548)**	(681)
Matériaux, combustible et fournitures	**9**	16
Créditeurs et charges à payer	**(178)**	(209)
Intérêts courus	**(414)**	(386)
	(1 131)	(1 260)
Activités d'investissement sans effet sur la trésorerie		
Augmentation des immobilisations corporelles	**62**	16
Intérêts payés	**928**	924

Note 8 – Avantages sociaux futurs

	Trois mois terminés les 31 mars			
	Régime de retraite		Autres régimes	
	2010	2009	**2010**	2009
Coût constaté au titre des prestations constituées	**5**	14	**29**	26

Note 9 – Engagements et éventualités

Garanties

Au 31 mars 2010, la responsabilité potentielle maximale d'Hydro-Québec au titre des lettres de crédit ou des cautionnements fournis comme garanties s'élevait à 390 M$. De ce montant, 286 M$ concernaient les achats d'énergie. Des garanties de 149 M$ viennent à échéance entre 2010 et 2018 alors que d'autres, d'un montant de 241 M$, ont une échéance indéterminée.

Dans le cadre de la réalisation du plan de valorisation de ses participations à l'étranger, qui s'est terminée en 2008, Hydro-Québec a fourni aux acquéreurs de ses participations des garanties en ce qui a trait aux passifs fiscaux éventuels et à certaines autres déclarations usuelles. Ces garanties, pour lesquelles aucun passif n'a été comptabilisé, sont en vigueur jusqu'à l'échéance des périodes de prescription applicables, soit jusqu'au 30 juin 2013.

Note 10 – Informations sectorielles

Les tableaux suivants présentent de l'information sur les résultats et l'actif par secteurs :

Trois mois terminés le 31 mars 2010

	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Éliminations inter-sectorielles et ajustements	Total
Produits							
Clients externes	614	17	3 177	-	13	-	**3 821**
Intersectoriels	1 447	768	19	514	319	(3 067)	-
Bénéfice net (perte nette)	827	138	477	-	(3)	3	**1 442**
Actif total au 31 mars 2010	29 950	17 787	12 737	431	4 226	(247)	**64 884**

Trois mois terminés le 31 mars 2009

	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Éliminations inter-sectorielles et ajustements	Total
							(retraités, note 2)
Produits							
Clients externes	487	12	3 371	-	1	1[a]	3 872
Intersectoriels	1 524	701	18	395	295	(2 933)	-
Bénéfice net (perte nette)	839	128	417	-	(10)	3	1 377
Actif total au 31 mars 2009	27 290	17 257	12 501	354	5 571	(303)	62 670

a) Les opérations de revente des surplus d'approvisionnement réalisées par Hydro-Québec Distribution sur les marchés externes sont présentées en diminution des achats d'électricité plutôt que dans les Produits.

Note 11 – Données comparatives

Certaines données de la période correspondante de l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation de la période courante.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS CONSOLIDÉS

En millions de dollars canadiens
(non vérifiés)

Sommaire des résultats

	Trois mois terminés les 31 mars		
	2010	2009[a]	Variation (%)
Produits	**3 821**	3 872	1,3 ↓
Charges	**1 740**	1 944	10,5 ↓
Frais financiers	**639**	551	16,0 ↑
Bénéfice net	**1 442**	1 377	4,7 ↑

Bénéfice net

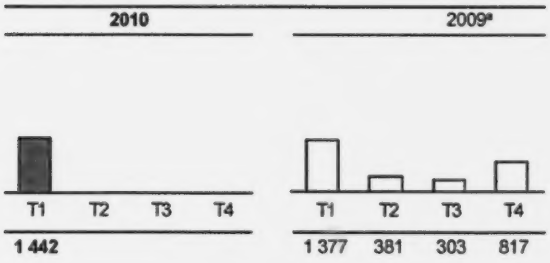

Produits

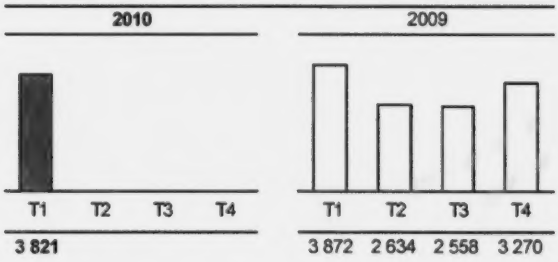

Produits des ventes d'électricité au Québec

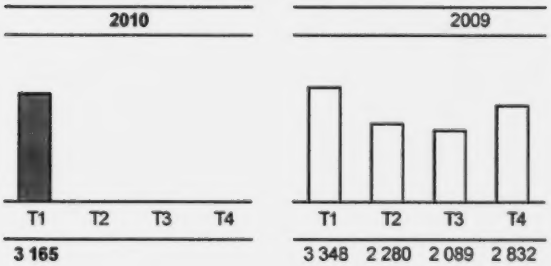

Produits des ventes d'électricité hors Québec

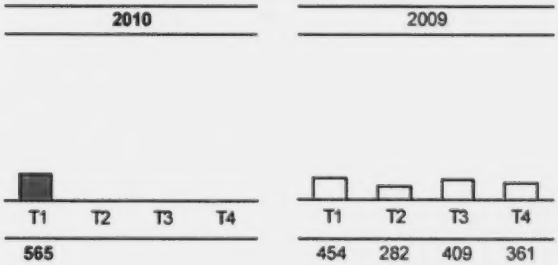

a) Les résultats de 2009 comprennent un ajustement lié à l'application rétrospective d'une modification de convention comptable.

Faits saillants

Production

Entente de principe

Le 11 mars 2010, Hydro-Québec a signé une entente de principe avec les deux plus importantes entreprises d'électricité du Vermont, soit Central Vermont Public Service (CVPS) et Green Mountain Power (GMP). Cette entente concerne l'achat par CVPS et GMP d'un maximum de 225 MW d'électricité de manière progressive entre novembre 2012 et 2038.

Complexe de la Romaine

Le 25 février avait lieu l'ouverture officielle du campement des Murailles, marquant une étape importante dans la réalisation des travaux de construction de la centrale de la Romaine-2, sur la Côte-Nord. Situé au kilomètre 36 de la route menant aux futurs ouvrages du complexe de la Romaine, ce campement de travailleurs comptait plus de 350 lits à la fin mars. Il sera progressivement agrandi de manière à pouvoir accueillir 1 000 travailleurs d'ici la fin de l'été.

Transport

Décision de la Régie de l'énergie

En avril, la Régie de l'énergie a fixé les tarifs et conditions des services de transport d'électricité d'Hydro-Québec TransÉnergie avec effet le 1er janvier 2010. La décision se traduit notamment par une augmentation des revenus pour l'alimentation de la charge locale, qui passent de 2 575 M$ à 2 651 M$.

Distribution

Décision de la Régie de l'énergie

En mars, la Régie de l'énergie a autorisé une hausse uniforme de 0,35 % des tarifs d'Hydro-Québec Distribution, avec effet le 1er avril 2010. Cette augmentation équivaut à 0,37 $ par mois pour un client résidentiel moyen.

Hydro-Québec, 75, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1A4
This report is also available in English.
www.hydroquebec.com
ISSN 0848-5836